

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 8 décembre à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 2 décembre, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAVET, Jean-Benjamin ZANG, Joao DE OLIVEIRA, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Yann MAREAU-CAREL, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H, Catherine MANZANARÈS, Jocelyn GILLET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Mohamed HARIZ pouvoir à Driss SAÏD, Sébastien ALIX pouvoir à Catherine MANZANARÈS

ABSENTS : Virginie GRENIER, Newroz CALHAN, Éric BAINVEL

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christian TALLIO

DÉLIBÉRATION : 2025-139

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE POUR SIÉGER AU SEIN DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES EXTÉRIEURS – MODIFICATION DES DÉLIBÉRATIONS N°2020-067 DU 04 JUILLET 2020, N°2020-089 DU 09 OCTOBRE 2020 MODIFIÉE PAR LA DÉLIBÉRATION N°2021-101 DU 11 OCTOBRE 2021, ET N° 2020-125 DU 14 DÉCEMBRE 2020

DÉLIBÉRATION : 2025-139  
SERVICE : DIRECTION DU SECRETARIAT GENERAL ET DE L'OBSERVATOIRE

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE POUR SIÉGER AU SEIN DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES EXTÉRIEURS – MODIFICATION DES DÉLIBÉRATIONS N°2020-067 DU 04 JUILLET 2020, N°2020-089 DU 09 OCTOBRE 2020 MODIFIEE PAR LA DÉLIBÉRATION N°2021-101DU 11 OCTOBRE 2021, ET N° 2020-125 DU 14 DÉCEMBRE 2020

**RAPPORTEUR : Bertrand AFFILÉ**

Par suite de la démission de Monsieur Dominique TALLÉDEC, il convient de procéder à des modifications concernant les représentants de la Ville désignés des associations et organismes extérieurs.

La désignation des représentants de la Ville au sein des associations et organismes extérieurs doit être effectuée au scrutin secret. Toutefois le conseil municipal peut décider à l'unanimité, de voter à main levée pour procéder à la désignation de ces représentants en application des dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de voter à main levée pour procéder à la désignation des représentants de la Ville dans les association et organisme susvisés.

**1 - Office municipal des relations internationales et des jumelages – Carré international :**

Il est proposé de désigner :

- **Marcel COTTIN**

pour représenter la Ville au sein de l'Assemblée Générale et du conseil d'administration de l'office municipal des relations internationales et des jumelages.

**2 - Office herblinois des retraités et personnes âgées – Espace Retraités :**

Il est proposé de désigner :

- **Farida REBOUH**

pour siéger au sein de l'Assemblée générale et du conseil d'administration de l'office herblinois des retraités et personnes âgées

**3 - ASEC Sillon de Bretagne :**

Il est proposé de désigner :

- **Alain CHAUDET**

pour représenter la Ville au conseil d'administration de l'ASEC du Sillon de Bretagne

**4 - Jury spécifique de sélection des projets correspondant aux critères de l'appel lancé par le fonds de soutien aux projets de solidarité internationale :**

Il est proposé de désigner :

- **Marcel COTTIN**

pour participer au jury spécifique prévu pour l'étude des dossiers présentés dans le cadre de ce dispositif.

## **5 - Commission consultative des services publics locaux :**

Il est proposé de désigner :

- **Jocelyn GENDEK**

pour siéger au sein de la commission consultative des services publics locaux.

## **6 - Ouest Cœur d'Estuaire Agglomération Nantaise (OCEAN) :**

Il est proposé de désigner :

- **Farida REBOUH**

pour représenter la Ville à l'Assemblée Générale et au Conseil d'administration de l'association Ouest Cœur d'Estuaire Agglomération Nantaise.

## **7 - Maison de retraite de la Bourgognière :**

Il est proposé de désigner :

- **Evelyne ROHO**

Pour représenter la Ville à l'assemblée générale et au Conseil d'administration de l'association Maison de retraite de la Bourgognière.

## **8 - Réseau francophone des Villes amies des Aînés**

Il est proposé de désigner :

- **Farida REBOUH**

pour représenter la Ville à l'assemblée générale du réseau francophone des Villes amies des Aînés.

## **9 – ADAR :**

Il est proposé de désigner :

- **Evelyne ROHO**

pour représenter la Ville à l'assemblée générale de l'ADAR.

## **10 – Association « CAAP OUEST » :**

Il est proposé de désigner :

- **Farida REBOUH**

pour représenter la Ville à l'assemblée générale de l'association « CAAP OUEST ».

## **11 – Association Accompagnement Soins et Santé :**

Il est proposé de désigner :

- **Farida REBOUH**

pour représenter la Ville à l'assemblée générale et au Conseil d'administration de l'association Accompagnement Soins et Santé

## **12 – Association ADIL de la Loire-Atlantique :**

Il est proposé de désigner :

- **Farida REBOUH**

pour représenter la Ville à l'assemblée générale et au Conseil d'administration de l'association ADIL de la Loire-Atlantique

**13 – Association UDAF 44 :**

Il est proposé de désigner :

- **Farida REBOUH**

pour représenter la Ville à l'assemblée générale de l'association UDAF 44.

**14 – MAS FAM Horizons ARTA :**

Il est proposé de désigner en qualité de titulaire :

- **Farida REBOUH**

pour représenter la Ville au Conseil de la Vie Sociale de la Maison d'Accueil Spécialisée Foyer d'Accueil Médicalisé Accueil de Jour Horizons ARTA

**31 voix POUR**

**9 ABSTENTIONS**

Saint-Herblain le : 08/12/2025

Le secrétaire de séance

Le Maire

Christian TALLIO

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 11 décembre 2025

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 11 décembre 2025